



## Dispositif d'Encouragement à la Qualification et à l'Insertion Professionnelle - EQIP

Le bureau du CIF a bénéficié d'une présentation du dispositif d'Encouragement à la Qualification et à l'Insertion Professionnelle - EQIP.

Ce dispositif répond aux objectifs du Conseil d'Etat en matière d'aide à l'insertion des jeunes gens en rupture de formation, qui sont :

- sortir les jeunes âgés de 15 à 25 ans sans formation achevée de l'aide sociale et du chômage;
- favoriser, pour ces jeunes, la reprise d'une formation professionnelle qualifiante (CFC / AFP);
- renforcer, dans cette action, la coordination entre les partenaires.

Les institutions partenaires sont l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, l'Office cantonal de l'emploi, l'Office de la jeunesse, l'Hospice général, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle et la Ville de Genève. De plus, les communes, sous l'égide de l'Association des Communes genevoises, sont également en passe d'adhérer pleinement au dispositif en tant que partenaire.

Le démarrage d'EQIP est prévu pour le mois de septembre 2009 (phase pilote).

## Surveillance de l'apprentissage

Le bureau du CIF a examiné la situation de la surveillance de l'apprentissage en entreprise au 10 juin 2009.

Conformément à l'article 50 de la loi sur la formation professionnelle, l'OFPC a fait appel à des spécialistes qualité pour remplir la fonction de commissaire auprès des jeunes qui n'ont pas de commissaire attribué. A ce jour, 150 jeunes sont suivis par des spécialistes qualité.

Concernant le nombre de visites effectuées, seuls 38% des apprenti-e-s de première année ont bénéficié d'une visite de leur commissaire, alors que la loi prévoit deux visites obligatoires la première année. Vu le retard pris dans la mise en place du nouveau système de surveillance, un délai à fin septembre est accordé aux commissaires pour effectuer les visites manquantes.

## Coordinateur-trice général-e de la surveillance de l'apprentissage

Le bureau du CIF a été informé de la décision de l'association paritaire UAPG-CGAS d'engager un-e coordinateur-trice général-e de la surveillance de l'apprentissage. Sa mission consistera à mettre en place la surveillance paritaire permanente de la formation professionnelle initiale à Genève en coordination avec les partenaires et pôles de formation. Son entrée en fonction est prévue d'ici au mois d'octobre 2009.

## Préavis du CIF sur la nouvelle transition au postobligatoire

Le bureau du CIF a émis un préavis favorable au projet d'Offres de transition scolaire et professionnelle au 10ème degré, projet qui vise à rendre les offres transitoires plus efficaces et plus lisibles. Le conseil estime néanmoins que l'entrée directe dans la filière professionnelle doit, dans la mesure du possible, être privilégiée aux offres transitoires professionnelles. Pour ce faire, il préconise notamment le développement de la filière de formation avec attestation fédérale pour les jeunes qui ne peuvent pas entrer directement en filière CFC.

## Mesures incitatives aux entreprises formatrices

Le bureau du CIF a pris connaissance de la directive du Département des constructions et des technologies de

l'information (DCTI) qui introduit le critère de la formation professionnelle dans les procédures d'adjudication de marchés publics de travaux de construction. La directive et ses annexes reposent sur les recommandations du Guide romand pour les marchés publics.

## Dates des prochaines séances du CIF

Les prochaines séances du bureau auront lieu le 25 août, le 29 septembre, le 10 novembre et le 15 décembre 2009.

L'Assemblée se réunira le 15 octobre 2009 au Centre de formation professionnelle technique - CFPT. La séance sera précédée par une visite du CFPT .